



FOIRE AUX QUESTIONS

AFRICAN PLAN® Network of Development
Entrepreneurs



Sommaire

Y-a-t-il une date limite de dépôt des candidatures pour le Programme Back Home Investment ?3	3
Comment les Mentors Régionaux pourront-ils déterminer si mon idée de projet est effectivement nécessaire dans ma région?.....3	3
Y-a-t-il des frais à payer pour soumettre une idée de projet à AFRICAN PLAN® ?3	3
Pourquoi me demandez-vous de fournir des informations d'ordre personnel dans le formulaire ?.....3	3
Pourquoi dois-je prouver mes origines Africaines ?4	4
Pourquoi est-il important pour vous de savoir les étapes de votre projet ?4	4
Que se passe-t-il si mon idée de projet n'est pas bonne ?4	4
Une fois ma proposition de projet soumise, puis-je la relire ou y faire des modifications ?5	5
Mon idée est-elle en sécurité ?5	5
Puis-je soumettre plus d'une idée d'entreprise ?5	5
Comment le système d'Étapes successives fonctionne-t-il ?5	5
Quand est-ce que les gagnants de chaque phase seront annoncés?.....6	6



Y-a-t-il une date limite de dépôt des candidatures pour le Programme Back Home Investment ?

Non, il n'y a pas de date limite car nous acceptons les candidatures toute l'année.

Comment les Mentors Régionaux pourront-ils déterminer si mon idée de projet est effectivement nécessaire dans ma région?

Les Mentors qui évalueront votre idée, puis qui vous conseilleront personnellement, sont directement issus de votre région, ou bien ont une expérience professionnelle adéquate dans votre région précise. Ainsi par exemple, les Mentors Régionaux pour l'Afrique du Nord ne seront pas appelés à évaluer les projets issus de l'Afrique de l'Ouest pendant l'Etape 1.

Y-a-t-il des frais à payer pour soumettre une idée de projet à AFRICAN PLAN® ?

Oui, il n'y a des frais d'adhésion au network AFRICAN PLAN® à payer pour soumettre une idée de projet au programme Back Home Investment.

Pourquoi me demandez-vous de fournir des informations d'ordre personnel dans le formulaire ?

Afin de communiquer au mieux avec vous, entrepreneur, AFRICAN PLAN® a besoin de vos informations personnelles afin de vous traiter en tant qu'individu à part entière, de façon personnalisée.



Pourquoi dois-je prouver mes origines Africaines ?

Notre vision est d'inspirer les Africains à créer des entreprises et des emplois en Afrique. Vous pouvez tout à fait résider hors de l'Afrique, mais vous devez avoir des origines Africaines. Ainsi par exemple, vous pouvez être d'origine Camerounaise mais résider aux Etats-Unis. Votre projet d'entreprise doit être lancé en Afrique, mais peut différer de votre nationalité. Ainsi par exemple, vous pouvez être Sud-Africain mais avoir une idée de projet pour le Botswana.

Pourquoi est-il important pour vous de savoir les étapes de votre projet ?

AFRICAN PLAN® est animé d'une véritable passion pour la jeunesse d'Afrique et les succès que les jeunes Africains peuvent accomplir dans différents domaines de l'entrepreneuriat, sur l'ensemble du continent. Les questions que nous vous posons nous permettent d'apprendre à vous connaître, de comprendre comment vous appréhendez le travail et/ou les vies d'autrui, ainsi que la manière dont ils ont influencé vos origines et comment ils vous ont motivé en tant qu'entrepreneur.

Que se passe-t-il si mon idée de projet n'est pas bonne ?

Grace à l'immense expertise de nos partenaires dans ce programme de mentoring, même si votre projet n'est pas bonne, il y a beaucoup à apprendre et à acquérir tout au long de votre parcours. A partir du moment où vous choisissez de participer, les mentors se mettront en relation avec vous pour vous proposer leurs conseils et le mentoring de votre projet de la façon la plus unique et la plus personnalisée possible. Plus vous allez loin avec nous dans ce parcours, et plus vous serez en mesure de bénéficier des avantages qu'offre ce programme.



Une fois ma proposition de projet soumise, puis-je la relire ou y faire des modifications ?

Notre système permet à tous ceux qui s'inscrivent et complètent le processus de candidature, de bénéficier d'un mentoring le plus tôt possible et de la capacité de modifier leur proposition de projet afin de la soumettre à nouveau dans le cadre d'une Etape donnée (le plus tôt étant le mieux).

Mon idée est-elle en sécurité ?

Oui, elle l'est. Notre philosophie est que vous, l'entrepreneur, êtes la clé d'une affaire qui marche, et non votre idée à elle seule. Notre objectif est de commencer une aventure à vos côtés, et non pas de subtiliser votre idée. Les idées innovantes sont votre force, et nous respecterons vos idées. Nous nous engageons à trouver des partenaires-mentors de confiance qui vous guideront et vous aideront à développer vos idées d'entreprises. Vos idées seront précieusement gardées confidentielles et partagées uniquement avec des partenaires-mentors de confiance. Nous ne vous ferons apparaître sur le site, vous et votre idée, qu'avec votre expresse permission.

Puis-je soumettre plus d'une idée d'entreprise ?

Il est possible pour un entrepreneur de soumettre plus d'une proposition d'entreprise, sous réserve d'utiliser une adresse mail différente à chaque fois.

Comment le système d'Etapes successives fonctionne-t-il ?

Ce programme est basé sur un système de 4 (quatre) phases. Les projets sélectionnés seront annoncés au fur et à mesure. Les idées seront évaluées au cours de la première phase selon leur capacité à répondre à un besoin précis dans la région. Au cours de la deuxième phase, le critère sera leur capacité à réussir au-delà des frontières de leur



région initiale. La troisième phase permet d'évaluer leur impact à long terme. Enfin, la quatrième phase évalue leur aptitude au succès.

Quand est-ce que les gagnants de chaque phase seront annoncés?

Les gagnants de chaque phase sont annoncés sur notre site web, suivez nous sur les réseaux sociaux afin d'être informés des dernières nouvelles et mises à jours relatives à ce programme.

